

L'Ouverture solennelle du Congrès aura lieu le Mardi, 13 Juillet, à 7½h. du soir, dans l'église Notre-Dame. Il y aura allocution de Son Eminence le Cardinal Bégin et Adresse de bienvenue par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, — Discours français et anglais par deux Evêques, — Procession Solennelle du T.S. Sacrement à laquelle les Evêques et les prêtres congressistes formeront le cortège,—Consécration publique des Prêtres-Adorateurs à Jésus-Hostie, d'après la formule composée spécialement pour eux *par Sa Sainteté Pie X*,—Salut et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les travaux du Congrès seront partagés entre deux Sections: section française et section anglaise.

Les Séances de la Section française se tiendront à l'Université Laval, celles de la Section anglaise au Congress Hall que M. l'abbé McShane, curé de Saint Patrice, a bien voulu mettre à la disposition des Congressistes.

Orateurs, rapporteurs distingués y parleront des devoirs eucharistiques du prêtre.

Judi, 15 juillet.

Le Congrès sera clôturé Judi soir, à 8h., par une *Heure solennelle d'Adoration*, prêchée par un Evêque. Cette heure d'Adoration aura lieu dans la chapelle des Religieux du T. S. Sacrement, centre de l'Association, pour les prêtres de langue française, et dans l'église Saint-Patrice pour ceux de langue anglaise.

Avantages spirituels offerts à nos Abonnés.

1. Ils ont part à une messe célébrée chaque jour, dans notre chapelle, à leurs intentions, pour les vivants et pour les défunts. Ils participent, en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.

2. Ils ont part, après leur mort, à un Service solennel, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.

3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du T. S. Sacrement dans notre Sanctuaire.